

## Édito

par Abdellatif Keddar

La littérature pharmaceutique rapporte régulièrement de nouvelles activités liées à la profession qui contribuent à son développement tout en améliorant la qualité des soins pour les patients. Des activités qui peuvent s'inscrire dans la Nomenclature Générale des Actes des Professionnels (NGAP décret 05-257) au profit des pharmaciens, pour lesquels si aucun acte professionnel n'est répertorié, la vaccination anti covid peut en constituer le premier, suivie de la réalisation des tests antigénique et de la vaccination anti grippe. Après avoir évoqué de nombreux actes professionnels que l'on peut qualifier d'actes pharmaceutiques tout au long du bulletin du pharmacien, la présente édition vient ajouter la transition des soins pharmaceutiques, les urgences en officine et la lutte anti dopage.

Média du premier groupement de Pharmaciens

Février 2023

N° 065

### Nomenclature Générale des Actes des Professionnels NGAP - Décret 05-257 L'inscription des actes pharmaceutiques et leur tarification

Les actes des professionnels de santé bénéficient d'une assise juridique à travers le décret portant Nomenclature Générale des Actes des professionnels (NGAP), réalisés par les médecins, les chirurgiens dentistes, les pharmaciens et les sages femmes. Ce décret exécutif référencé 05-257 daté du 20 juillet 2005 a été élaboré pour fixer les modalités d'établissement de la nomenclature générale et de la tarification des actes professionnels. Dans ce décret, 2 commissions sont installées. La première est la commission de la nomenclature, placée sous tutelle du ministre de la santé qui a pour tâche d'identifier les actes des professionnels, la seconde est la commission de la tarification des actes, placée sous tutelle du ministre de la sécurité sociale. La NGAP est un instrument réglementaire qui établit les tarifs des actes remboursables par les organismes de sécurité sociale. C'est un référentiel

de description et de codage des actes réalisés élaboré en partenariat entre les ministères de la santé et celui de la sécurité sociale. Elle est commune aux secteurs public et privé. Cette nomenclature est un outil d'évaluation du mode de paiement de l'ensemble des actes réalisés pour prendre en charge les assurés sociaux. Chacun de ces actes est identifié par une lettre clé et un coefficient fournissant une valeur monétaire. A titre d'exemple la lettre C concerne la consultation, le K concerne un acte de chirurgie, le V concerne la visite au domicile du malade. Si chez les pharmaciens, aucun acte n'est répertorié, la loi santé 2018, avec les services liés à la santé, permet d'envisager les nombreuses opportunités d'actes pharmaceutiques qui peuvent être inscrits dans la NGAP et ainsi permettre une rémunération supplémentaire pour les officinaux. Une approche intéressante qui gagne à être développée.



### Conseil en officine

#### Rôle prépondérant du pharmacien dans la lutte anti dopage

Le pharmacien, en professionnel du médicament, est un acteur incontournable dans la lutte anti dopage. Pourtant, une étude menée en 2020 par L.R. Mekacher et son équipe auprès d'un échantillon de 898 pharmaciens d'officine d'Alger, montre une méconnaissance de la part des officinaux, du dopage et de la réglementation en vigueur ([lien](#)) alors que 30,7% d'entre eux confirment avoir été interpellés pour des conseils en produits dopants. L'Algérie qui a ratifié la convention internationale de 2005 contre le dopage dans le sport, dispose depuis cette date, d'un laboratoire national de dépistage et de lutte contre le dopage. Dans ce cadre, un arrêté paru dans le JO n°52 du 4 septembre 2016, fixe la liste des substances et des méthodes interdites dans le cadre du dopage. Elle s'appuie sur celle élaborée par l'agence mondiale anti dopage - WADA qui est entrée en vigueur au 1er janvier 2023 ([lien](#)), tandis que la Commission

Nationale Anti Dopage - CNAD a élaboré en 2021 les code national antidopage ([lien](#)). La CNAD a été créée par arrêté ministériel en 2011 en attendant les textes d'application pour la mise en place de l'Agence Nationale antidopage (ANAD 2023). Située au complexe olympique Med Boudiaf (Alger), elle est présidée par un pharmacien toxicologue, le professeur Mekacher, également chercheur et dont le dopage sportif qui a été son sujet de thèse est aussi son cheval de bataille. On retrouve dans la liste du WADA, les produits et méthodes qui sont interdits en permanence inscrits dans les listes S1 à S6. La liste S1 contient les agents anabolisants (stéroïdes anabolisants androgènes et autres androgènes, testostérone, etc.). La liste S2 contient les hormones peptidiques, facteurs de croissance (erythropoïétine EPO et agents, etc.), les hormones peptidiques et facteurs de libération. La liste S3

(Suite page 4)

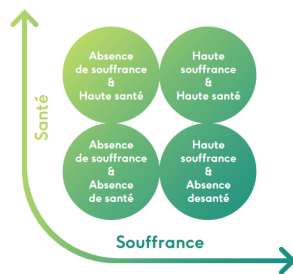
### Au sommaire N°064

- ◆ NGAP: une ouverture pour l'inscription des actes pharmaceutiques et leur tarification
- ◆ Les déterminants de la santé mentale pour une meilleure prise en charge des patients
- ◆ Portrait de pharmacien actionnaire: Abdelhakim Matallah, « J'invite les pharmaciens à rejoindre le groupement »
- ◆ Lutte anti dopage: rôle prépondérant du pharmacien
- ◆ Transition des soins: réduction des hospitalisations grâce aux interventions des pharmaciens

## La santé mentale dans la loi santé 2018 L'identification des déterminants pour une meilleure prise en charge

Une bonne ou une mauvaise santé mentale impacte sur les personnes et sur la société avec en plus des répercussions économiques directes et indirectes comme le cas des d'absences où selon l'OMS, 10% de la population mondiale employée s'est absentée pour cause de dépression, soit une perte d'environ 36 jours de travail. Le loi santé 2018 algérienne évoque dans son chapitre 3, les grandes lignes de programmes de santé spécifiques, comme la santé mère enfant, ceux des adolescents, des personnes âgées, des personnes en difficulté, de la santé en milieu éducatif, en milieu du travail. On retrouve parmi eux celui de la santé mentale. Notre code de la santé donne une définition proche de celle de l'OMS dans l'article 103 comme étant 'un état de bien être dans lequel la personne peut réaliser son

potentiel, surmonter les tensions normales de la vie, accomplir un travail productif et utile et contribuer à la vie de sa communauté. L'Etat développe des politiques multisectorielles de protection et de promotion de la santé mentale.' Cette loi prévoit que les services de santé élaborent et mettent en oeuvre des programmes de prévention primaire, de réhabilitation psychosociale des personnes atteintes. On se souvient à cet effet du plan national de promotion de la santé men-



tales 2017-2020 qui impliquait tous les acteurs du domaine. Aussi dans ce contexte, l'identification des déterminants de la santé mentale apparaît être un élément clé pour le renforcement des conditions qui permettent à la population de rester en bonne santé mentale. C'est le travail qui a été fait par le MINDS Suisse, qui a publié une synthèse de la littérature scientifique sur le sujet ([lien](#)). Ce rapport de 56 pages, aborde dans un premier volet le concept avec sa définition, ses conséquences et la promotion de la santé mentale. Puis dans un second temps, les facteurs ont été identifiés à travers les facteurs individuels (biologiques, psychologiques, liés au parcours de vie), les facteurs sociaux et économiques (proches et cercle social, situation économique, ), les facteurs sociétaux (politique sociale et économique, environnement et infrastructure, culture). Enfin, une partie contextualisation avec la société genevoise et une conclusion portant sur les défis à relever. En Algérie, les récents travaux (2022) rapportent un accroissement de la prévalence des troubles mentaux et de la demande de soins en santé mentale estimés par la dernière enquête nationale de santé (1990) à 7% de l'ensemble des maladies chroniques et par l'enquête PAFAM (2002) à 0,5% de la population ([lien](#)). La loi santé 18-11 dans laquelle la section santé mentale a été améliorée, offre une opportunité pour l'élaboration des textes d'application qui intègrent les équipes pluridisciplinaires, où les pharmaciens peuvent jouer un rôle central, notamment lors de la transition des soins (voir article ci-dessous).

## Transition des soins pharmaceutiques et nomenclature générale des actes des professionnels (NGAP) Réduction des hospitalisations grâce aux interventions des pharmaciens

Les résultats d'une méta analyse aux Etats Unis, montrent que chez les sujets âgés, 10 à 30 % des hospitalisations sont le fait d'événements indésirables liés aux médicaments ([lien](#)). En 2017, l'OMS avait identifié 3 domaines d'action prioritaire pour réduire les problèmes liés aux soins: la transition des soins, la polypharmacie, les situations à haut risque. Le *Centers for Medicare & Medicaid Services (CMS)* qui relève du département de la santé aux USA, définit la transition des soins comme le déplacement d'un patient d'un cadre de soins à un autre. Il peut s'agir d'hôpitaux, de cabinets de soins primaires ambulatoires, de cabinets de soins spécialisés ambulatoires, d'établissements de soins de longue durée, de soins à domicile et d'établissements de réadaptation ou d'officine. Les transitions augmentent le risque d'événements indésirables en raison du risque de mauvaise communication lorsque la responsabilité est confiée à de nouvelles parties. La sortie de l'hôpital est un processus complexe qui représente un moment de grande vulnérabilité pour les patients. Le transfert sûr et efficace de la responsabilité des soins médicaux d'un patient repose sur une communication efficace entre le prestataire de soins et la compréhension par le

patient des instructions de sortie. Une étude menée par B. Cossette & Co en 2022 au Canada ([lien](#)) a montré que la transition des soins pharmaceutiques entre une structure hospitalière et la communauté avait pour principale caractéristique la collaboration interdisciplinaire, la clarté des rôles des professionnels impliqués, le temps dédié. En identifiant les éléments facilitateurs et les barrières dans la transition des soins pharmaceutiques, ils ont pu montrer la faisabilité de l'intervention des pharmaciens dans la diminution des hospitalisations dans le système de santé canadien. Les services liés à la santé figurant dans la loi santé algérienne de 2018, offrent une nouvelle opportunité pour les officinaux, de se faire rémunérer sur des prestations telles que définies dans le décret exécutif 05-257 du 20 juillet 2005 (JO n°52) portant sur les modalités d'établissement de la **nomenclature générale et de la tarification des actes professionnels (NGAP)** des médecins, **des pharmaciens**, des chirurgiens - dentistes et des auxiliaires médicaux. Forts de ces nouveaux éléments, les pharmaciens gagnent à introduire au niveau des deux commissions nomenclature et tarification de la NGAP, ce nouveau rôle qui peut devenir une nouvelle source de revenus pour les officinaux.



**Portrait de pharmacien: Abdelhakim Matallah, administrateur**  
**« Les pharmaciens ont tout à gagner en rejoignant Pharma Invest spa »**

C'est à Khemis Miliana dans la wilaya de Ain Defla, que nous emmène notre pharmacien du mois, avec un voyage qui débute dans sa région Natale: Djamaa à 50 km de Touggourt. Abdelhakim Matallah a rejoint le groupement Pharma Invest par conviction en 2010 lors de l'ouverture du capital, au point où il contribua à sensibiliser ses collègues sur la nécessité d'adhérer à l'ambitieux projet qui donnerait un nouveau souffle à l'officine. Lors de l'assemblée générale annuelle des actionnaires, fort de ses convictions à oeuvrer au service de l'entreprise, il présente sa candidature au conseil d'administration, et bénéficiera de la confiance de ses confrères actionnaires qui l'éliront au top management. Il intégrera les comités d'audit et de gouvernance. Au cours de cette expérience, il ne compte plus le temps ni les efforts qui sont consacrés à cette nouvelle mission chaque jour plus exigeante et toujours avec collégialité. Pour être efficace, en professionnel averti et loyal, il n'a pas hésité à mettre à niveau ses compétences managériales. Ainsi, Abdelhakim M. nous confie qu'en qualité d'administrateur, son engagement au sein de l'entreprise ne se fait plus uniquement avec la vision de l'officinal, mais s'ajoute à elle, avec celle d'un manager averti qui en plus a l'avantage de connaître le terrain officinal. Activant au sein du comité d'audit, fort du coaching dont il a bénéficié, il nous explique que parmi ses missions principales figurent le suivi du processus d'élaboration de l'information financière et le suivi de l'efficacité des systèmes de contrôle interne. Pour Abdelhakim M., les groupements de pharmaciens, qui sont au plus prêt des préoccupations de l'officine peuvent très largement jouer leur rôle pour mieux servir les titulaires qui en forment une composante décisionnelle à travers l'assemblée générale des actionnaires. Réalisant plus de



90% de son CA avec Pharma Invest spa, il estime que les groupements peuvent dépasser le stade de la simple distribution car, en connaissance des besoins, ils offrent une capacité de développement de services pour accompagner les pharmaciens dans leur exercice. Abdelhakim Matallah débuta sa carrière en décembre 1992 à Miliana, l'antique Zucchabar qui fut une capitale refuge pour les rois numides, dont Jugurtha. Puis au Xe siècle Bologhine ibn Ziri Essanhadji y fonde sur les ruines, une nouvelle citée qui fut la capitale d'une grande partie du maghreb. Son sens de la confraternité lui fit rendre une visite de courtoisie à ses collègues, une tradition qui s'est malheureusement perdue avec le temps. Malgré des débuts difficiles lors du lancement de l'activité, il s'est accroché et s'attachât à développer de bonnes relations autant avec les praticiens qu'avec les patients. Quatre années plus tard, il transfère son officine à Khemis Miliana. Il bénéficiera de la confiance de ses collègues qui l'élisent au bureau local du SNAPO où les bons contacts avec les partenaires, ont permis de prendre en charge les préoccupations des pharmaciens. Puis cette confiance s'est étendue depuis deux années au conseil régional de l'ordre des pharmaciens, où il est élu au sein de la SORP de Chlef, qui couvre les wilaya de Chlef, Ain Defla, Relizane, Tiaret et Tisemsilt avec plus de 1000 pharmaciens inscrits, toutes catégories, en sa qualité de délégué de la wilaya de Ain Defla. Actuellement président de la commission régionale de déontologie, il s'est ainsi penché sur les questions en rapport avec l'indépendance de la profession pharmaceutique, à analyser les problèmes de la moralité de la profession ainsi que ceux liés à sa défense morale et légale. Il a eu à traiter de nombreux manquements à la déontolo-

(Suite page 4)

**Les membres du**  
**Conseil d'Administration**

Yassine LEGHRIB, PCA

Mehdi CHEHILI, DG PID

Hichem ZOUAK, DG PIP

Fodil Mekidèche,

Mohamed SOUAKRI,

Samir ATTIA,

Abdelmoumene  
 MAATALAH,

Abdelhakim MATALLAH,

Rabie ZIAR,

Leila KHENNOUF

Samir Aziz



Palmaria



<http://pharmainvest.dz/>

Le Bulletin du Pharmacien  
Média du 1er groupement de  
pharmaciens

Abdellatif Keddad

Rédacteur en chef

#### Pharma Invest spa

Société au capital social de

1 703 852 880 DA

Siège social

Cité El Houari Boumediene - El Eulma

Algeria

Téléphone: +213 36 76 12 16

Fax: +213 36 76 12 19

www.pharmainvest.dz

messengerie: contact@pharmainvest.dz

(Suite de la page 1)

contient les bêta-2 agonistes (salbutamol, formoterol, salmétérol, terbutaline, etc.- voir aussi doses limites), la liste **S4** des modulateurs hormonaux et métaboliques (inhibiteurs d'aromatase et anti oestrogènes, etc -[clomifene, tamoxifene, insuline, trimetazidine, etc.]). La liste **S5** qui contient TOUS les diurétiques et agents masquants. Dans les méthodes interdites, on retrouve la manipulation du sang ou de composants du sang, la falsification des échantillons. Les listes S6 à S9 contiennent les substances interdites durant les compétitions. Puis la liste **S6**, qui contient les stimulants (éphédrine, heptaminol, méthylphénidate, etc.). La liste **S7** contient les narcotiques, la liste **S8** les cannabinoïdes, la liste **S9** les glucocorticoïdes. La liste **P1** contient les bêta bloquants interdits dans certains sports. Presque toutes les substances dopantes existent en officine, le pharmacien, pour qui le bon usage des médicaments est une priorité, a donc un

rôle dans la prévention du dopage auprès des sportifs pour la prise de médicaments et de certains compléments alimentaires. De plus c'est une obligation déontologique. Du fait de sa proximité et de son accessibilité, le pharmacien peut faire face à la demande spécifique d'un sportif, malade ou non, car des cas de dopage peuvent être accidentels c'est à dire que le sportif n'avait pas connaissance des substances inscrites dans la liste des produits incriminés. Le pharmacien qui est le dispensateur, est en première ligne pour détecter d'éventuels détournements d'usages des substances interdites autant médicaments que compléments alimentaires. On se souvient du vétérinaire italien à qui il avait été demandé des quantités importantes de nandrolone pour traiter des bovins, alors qu'il s'agissait d'un usage détourné à visée dopante. A noter que la Tramadol sera interdit en compétition à partir du 1er janvier 2024 ([lien](#)).

## Portrait de pharmacien actionnaire : Abdelhakim Matallah, administrateur

### « Les pharmaciens ont tout à gagner en rejoignant le groupement Pharma Invest »

(Suite de la page 3)

gie, qui n'existaient pas ou peu lorsqu'il débuta son exercice. Son grand père était Cadi, un magistrat musulman qui jugeait les conflits entre les personnes ou les problèmes de la vie quotidienne en remplissant des fonctions civiles, judiciaires et religieuses. Son père Tahar, exploitant d'une palmeraie à Djamaa et sa défunte mère Djamila qui accordaient une grande importance aux études de leurs enfants, en suivant rigoureusement leur progression, ont réalisé leur vœux car ils ont tous réussi leurs études universitaires. Dans sa famille, on retrouve d'autres professionnels de la santé comme son frère, médecin en retraite qui fut professeur en biologie clinique au CHU Mustapha Bacha d'Alger ou sa soeur chirurgien dentiste qui ont sans doute contribué au choix de la filière pharmacie par Abdelhakim. Le chemin qui le mena à Khemis Miliana, a été tracé par son frère aîné, ingénieur agronome fonctionnaire responsable d'une station expéri-

mentale. Il fut le pionnier, avec ses travaux durant les années 70, de l'exploitation de la pomme de terre et de son développement dans cette région, offrant une alternative solide à la céréaliculture, avec une collaboration technique des allemands, qui le qualifiaient de *'Meister'* (maître). Il y développa aussi par la suite dans les années 80, la betterave sucrière qui fut une opportunité pour l'implantation d'une entreprise nationale destinée au raffinage du sucre. Cette culture fut malheureusement abandonnée quelques années plus tard pour diverses raisons. Durant son enfance, Abdelhakim M. baigne dans les oasis de la région de Djamaa, riches de leurs palmeraies produisant la célèbre *deglet-nour* avec des rendements de 37 kg par pied, ainsi que les variétés *ghars*, *degla beida* dite *guerbaïi*, *tantbouchet*, *tafazaouine*, *kentichi*. Traversée par le moyen Oued-Righ, cette région a abrité en 1881 les travaux de recherche sur le palmier dattier. C'est à la suite d'une scolarité

jusqu'au secondaire au sein d'un groupe de *"bosseurs"* à Djamaa dans la wilaya d'El Oued, actuellement wilaya de Meghier, où Abdelhakim Matallah, en brillant élève décroche son bac en 1987, puis s'inscrit à l'université de Setif au tronc commun biomédical pour une année, avant de rejoindre le département de pharmacie de la faculté d'Alger (Fac Centrale) pour y poursuivre ses études. Au cours du secondaire, il a eu à pratiquer avec une certaine ténacité diverses activités sportives, dont l'athlétisme et le hand ball au point où son équipe avait remporté divers championnats locaux.

Il évoque avec émotion les dernières recommandations de sa défunte mère sur son lit d'hôpital, peu de temps avant sa disparition *"Ô mon fils, accroche toi à tes études"*. Ces paroles lui donnèrent une formidable énergie pour persévérer dans ce parcours universitaire très difficile et en décrocher le précieux diplôme de pharmacien.